

N° 11-621-M au catalogue
ISSN 1707-0511
ISBN 978-0-660-70511-8

Analyse en bref

Analyse des entreprises appartenant majoritairement à des femmes, premier trimestre de 2024

par Stephanie Tam, Shivani Sood et Chris Johnston

Date de diffusion : le 8 mars 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Emploi des femmes au Canada	4
Entreprises appartenant majoritairement à des femmes moins enclines à anticiper des obstacles liés à la main-d'œuvre que l'ensemble des entreprises du secteur privé.....	5
La vaste majorité des entreprises appartenant à des femmes et des entreprises du secteur privé anticipent que le nombre d'employés restera sensiblement le même au cours des trois prochains mois.....	7
Les entreprises appartenant majoritairement à des femmes sont tout aussi susceptibles d'anticiper une hausse des salaires moyens au cours des 12 prochains mois.....	7
Les entreprises appartenant majoritairement à des femmes sont moins susceptibles d'être capables de s'endetter davantage.....	7
Méthodologie	8
Bibliographie.....	8

Analyse des entreprises appartenant majoritairement à des femmes, premier trimestre de 2024

par **Stephanie Tam, Shivani Sood et Chris Johnston**

Les entreprises au Canada continuent d'être confrontées à une variété de défis en cette nouvelle année. Les résultats des entreprises et les défis attendus varient également entre les entreprises appartenant à différents segments de la population. Le présent article porte sur les attentes des entreprises appartenant à l'un de ces segments de la population : les entreprises appartenant majoritairement à des femmes.

Les entreprises appartenant majoritairement à des femmes représentaient 19,6 % de l'ensemble des entreprises du secteur privé au Canada au premier trimestre de 2024. [Elles sont plus concentrées dans les industries de services, comme le commerce de détail, les services d'hébergement et de restauration ainsi que le tourisme.](#) Les renseignements et les tendances figurant dans le présent article sont fondés sur les données recueillies dans le cadre de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (ECSE). Divers facteurs peuvent influencer les réponses des entreprises appartenant majoritairement à des femmes, et il n'est pas possible, à partir des données de l'enquête, de comprendre pleinement et d'expliquer tous ces facteurs.

Entre le début du mois de janvier et le début du mois de février 2024, Statistique Canada a réalisé l'ECSE afin de recueillir des renseignements sur l'environnement dans lequel les entreprises évoluent actuellement et sur leurs attentes concernant leur avenir. Le présent article explore les résultats de l'enquête pour les entreprises du secteur privé appartenant majoritairement à des femmes en mettant l'accent sur leurs attentes liées à la main-d'œuvre, aux salaires et à l'endettement. La propriété majoritaire est établie à 51 % ou plus et n'a été déclarée que pour les entreprises du secteur privé.

Au premier trimestre de 2024, les attentes à l'égard des obstacles liés à la main-d'œuvre¹ étaient moins courantes comparativement aux trimestres antérieurs dans toutes les entreprises, et les entreprises appartenant majoritairement à des femmes étaient même moins susceptibles que l'ensemble des entreprises du secteur privé de s'attendre à de tels défis. Les entreprises appartenant majoritairement à des femmes étaient tout aussi susceptibles que l'ensemble des entreprises du secteur privé d'envisager d'augmenter les salaires offerts à leurs employés au cours des 12 prochains mois et plus susceptibles d'entrevoir l'avenir avec optimisme. Parallèlement, les entreprises appartenant majoritairement à des femmes étaient moins susceptibles de déclarer être capables de s'endetter davantage comparativement à l'ensemble des entreprises du secteur privé.

Emploi des femmes au Canada

Selon les résultats de [l'Enquête sur la population active](#), 81,1 % des femmes du principal groupe d'âge actif (de 25 à 54 ans) étaient employées au Canada en janvier 2024 — en baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport au taux le plus élevé jamais enregistré, qui s'est établi à 82,0 % en janvier 2023. [En 2020, les femmes occupaient un peu plus d'un cinquième \(20,5 %\) des sièges au sein des conseils d'administration, et elles représentaient 23,7 % des présidentes, vice-présidentes et vice-présidentes directrices au Canada.](#)

Au premier trimestre de 2024, les entreprises appartenant majoritairement à des femmes comptaient une proportion plus élevée d'employées qui étaient des femmes dans tous les niveaux d'emploi, comparativement à l'ensemble des entreprises du secteur privé, comme au premier trimestre de 2023. Par exemple, les entreprises appartenant majoritairement à des femmes ont déclaré avoir plus de femmes, en moyenne, dans les postes de cadres intermédiaires (68,2 %) que l'ensemble des entreprises du secteur privé (42,6 %). En outre, la proportion moyenne de femmes occupant des postes autres que des postes de gestionnaire était plus élevée dans les entreprises appartenant majoritairement à des femmes (69,0 %) que dans l'ensemble des entreprises du secteur privé (43,1 %).

La proportion moyenne de femmes occupant des postes de cadres supérieurs au sein des entreprises appartenant majoritairement à des femmes était de 73,5 %, plus du double de la proportion moyenne de femmes

¹ Les obstacles liés à la main-d'œuvre comprennent la pénurie de main-d'œuvre, la difficulté de recruter des employés qualifiés ou la difficulté de maintenir en poste des employés qualifiés.

occupant des postes de cadres supérieurs dans l'ensemble des entreprises du secteur privé (35,6 %). Les postes de cadres supérieurs peuvent inclure les propriétaires et les exploitants, surtout pour les plus petites entreprises. En moyenne, les femmes occupaient près de trois quarts des postes de cadres supérieurs des plus petites entreprises de 1 à 19 employés qui appartenaient majoritairement à des femmes. Entre-temps, les plus grandes entreprises de 20 employés ou plus qui appartenaient majoritairement à des femmes ont, en moyenne, plus de 3 postes de cadres supérieurs sur 5 qui sont occupés par des femmes.

Tableau 1
Pourcentage moyen de femmes et d'hommes dans les catégories d'emplois dans les entreprises du secteur privé, premier trimestre de 2024

	Entreprises appartenant majoritairement à des femmes		Toutes les entreprises du secteur privé	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage moyen			
Postes de cadres supérieurs	73,5	26,5	35,6	64,4
Tous les autres postes de cadres	68,2	31,8	42,6	57,4
Tous les autres postes	69,0	31,0	43,1	56,9

Note : Le propriétaire majoritaire se définit comme étant propriétaire de 51 % ou plus. Le propriétaire majoritaire a uniquement été autodéclaré par les entreprises du secteur privé.

On a demandé aux répondants de fournir la proportion d'employés de leur entreprise qui sont des femmes et des hommes. Les postes de cadres supérieurs peuvent inclure les propriétaires et les exploitants, surtout pour les plus petites entreprises.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2024 ([tableau 33-10-0791-01](#)).

Tableau 2
Pourcentage moyen de femmes occupant des postes de cadres supérieurs dans les entreprises appartenant majoritairement à des femmes, par effectif, premier trimestre de 2024

	Femmes occupant des postes de cadres supérieurs dans les entreprises appartenant majoritairement à des femmes
	pourcentage moyen
Toutes les tailles d'emploi	73,5
1 à 4 employés	74,8
5 à 19 employés	72,5
20 à 99 employés	66,0
100 employés ou plus	60,9

Note : Le propriétaire majoritaire se définit comme étant propriétaire de 51 % ou plus. Le propriétaire majoritaire a uniquement été autodéclaré par les entreprises du secteur privé.

On a demandé aux répondants de fournir la proportion d'employés de leur entreprise qui sont des femmes et des hommes. Les postes de cadres supérieurs peuvent inclure les propriétaires et les exploitants, surtout pour les plus petites entreprises.

Source : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2024 ([tableau 33-10-0791-01](#), totalisations personnalisées).

Entreprises appartenant majoritairement à des femmes moins enclines à anticiper des obstacles liés à la main-d'œuvre que l'ensemble des entreprises du secteur privé

Près de 3 entreprises appartenant majoritairement à des femmes sur 10 (29,7 %) anticipent des obstacles liés à la main-d'œuvre au cours des trois prochains mois, comparativement à 38,4 % de l'ensemble des entreprises du secteur privé. Les obstacles liés à la main-d'œuvre comprennent la pénurie de main-d'œuvre, la difficulté de recruter des employés qualifiés ou la difficulté de conserver des employés qualifiés.

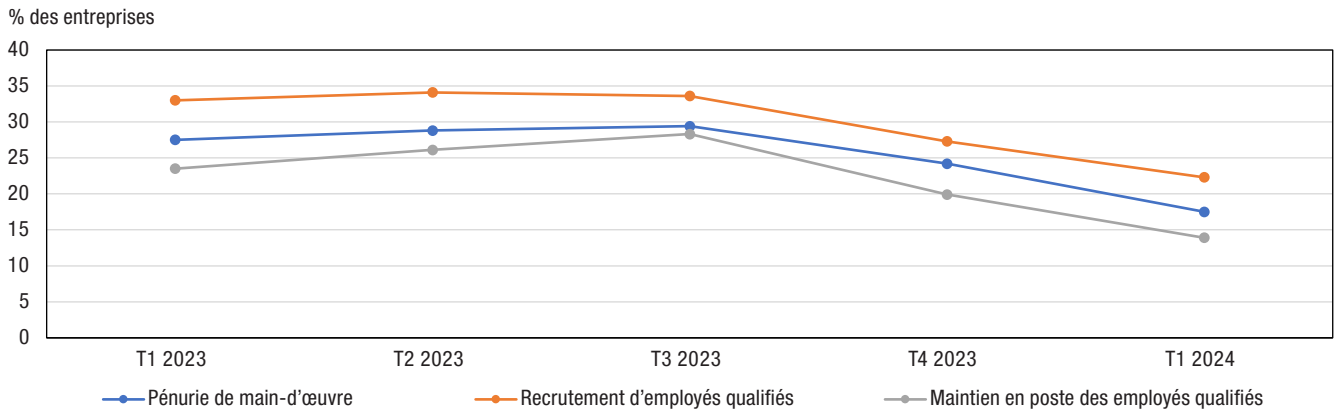
Alors que 17,5 % des entreprises appartenant majoritairement à des femmes anticipent que la pénurie de main-d'œuvre sera un obstacle au cours des trois prochains mois, plus d'un cinquième (22,4 %) de toutes les entreprises du secteur privé avaient les mêmes attentes. La proportion d'entreprises anticipant cet obstacle a reculé par rapport au premier trimestre de 2023, alors que 27,5 % des entreprises appartenant majoritairement à des femmes anticipaient que la pénurie de main-d'œuvre serait un obstacle, tandis que la proportion était de 30,4 % de toutes les entreprises du secteur privé.

En ce qui a trait au recrutement d'employés qualifiés au cours du premier trimestre de 2024, les entreprises appartenant majoritairement à des femmes (22,3 %) étaient moins susceptibles de s'attendre à cet obstacle que l'ensemble des entreprises du secteur privé (28,5 %). Ces chiffres ont tous deux reculé par rapport au premier trimestre de 2023 (33,0 % et 33,6 %, respectivement).

La proportion d'entreprises qui anticipent que le maintien en poste des employés qualifiés sera un obstacle au cours du premier trimestre de 2024 était inférieure pour les entreprises appartenant majoritairement à des femmes (13,9 %), comparativement à toutes les entreprises du secteur privé (21,4 %). Cependant, malgré le fait que ces proportions aient été supérieures au premier trimestre de 2023, les pourcentages étaient tous deux similaires (23,5 % et 24,5 %, respectivement).

Cela laisse supposer que les attentes à l'égard des obstacles liés à la main-d'œuvre deviennent moins élevées tant pour les entreprises appartenant majoritairement à des femmes que pour l'ensemble des entreprises du secteur privé, bien que la baisse soit plus prononcée pour les entreprises appartenant majoritairement à des femmes.

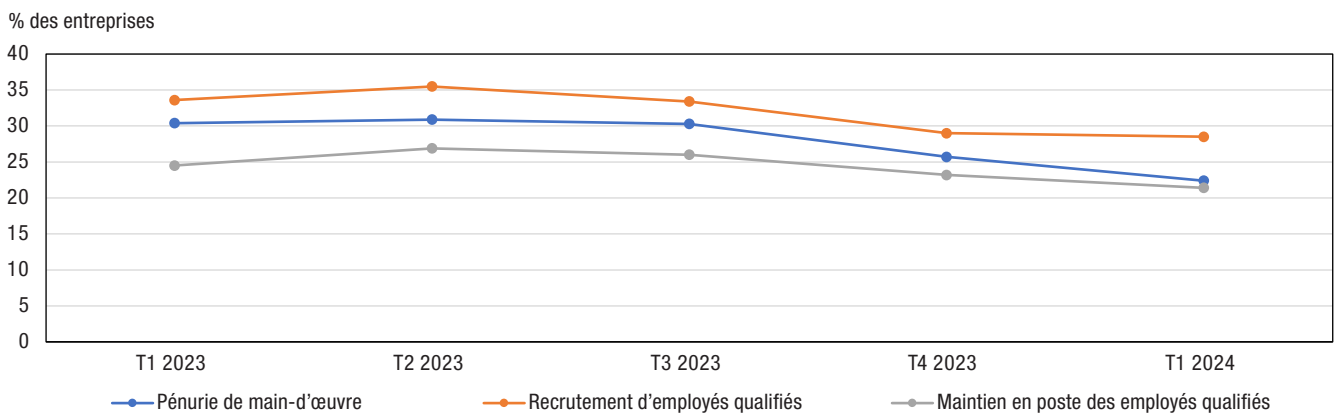
Graphique 1
Attentes à l'égard des obstacles liés à la main-d'œuvre au cours des trois prochains mois pour les entreprises appartenant majoritairement à des femmes, du premier trimestre de 2023 au premier trimestre de 2024



Note : Le propriétaire majoritaire se définit comme étant propriétaire de 51 % ou plus. Le propriétaire majoritaire a uniquement été autodéclaré par les entreprises du secteur privé.

Sources : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2023 (tableau 33-10-0635-01).
 Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2023 (tableau 33-10-0666-01).
 Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2023 (tableau 33-10-0689-01).
 Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2023 (tableau 33-10-0726-01).
 Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2024 (tableau 33-10-0772-01).

Graphique 2
Attentes à l'égard des obstacles liés à la main-d'œuvre au cours des trois prochains mois pour toutes les entreprises du secteur privé, du premier trimestre de 2023 au premier trimestre de 2024



Note : Le propriétaire majoritaire se définit comme étant propriétaire de 51 % ou plus. Le propriétaire majoritaire a uniquement été autodéclaré par les entreprises du secteur privé.

Sources : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2023 (tableau 33-10-0635-01).
 Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2023 (tableau 33-10-0666-01).
 Enquête canadienne sur la situation des entreprises, troisième trimestre de 2023 (tableau 33-10-0689-01).
 Enquête canadienne sur la situation des entreprises, quatrième trimestre de 2023 (tableau 33-10-0726-01).
 Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2024 (tableau 33-10-0772-01).

La vaste majorité des entreprises appartenant à des femmes et des entreprises du secteur privé anticipent que le nombre d'employés restera sensiblement le même au cours des trois prochains mois

La vaste majorité des entreprises appartenant majoritairement à des femmes (84,9 %) et de l'ensemble des entreprises du secteur privé (83,0 %) anticipent que leur nombre d'employés restera sensiblement le même au cours des trois prochains mois. Entre-temps, 7,3 % des entreprises appartenant majoritairement à des femmes et 6,4 % de l'ensemble des entreprises du secteur privé s'attendent à une baisse de leur effectif au cours des trois prochains mois. La proportion d'entreprises qui anticipaient une baisse de leur effectif était supérieure au cours du premier trimestre de 2023, lorsque 9,9 % des entreprises appartenant majoritairement à des femmes s'attendaient à une baisse de leur effectif et que 6,8 % de l'ensemble des entreprises du secteur privé anticipaient une baisse.

Tableau 3

Attentes à propos du nombre d'employés au cours des trois prochains mois par les entreprises appartenant majoritairement à des femmes et toutes les entreprises du secteur privé, premier trimestre de 2023 et 2024

	Entreprises appartenant majoritairement à des femmes		Toutes les entreprises du secteur privé	
	T1 2023	T1 2024	T1 2023	T1 2024
	pourcentage des entreprises			
Une diminution du nombre d'employés est attendue	9,9	7,3	6,8	6,4
Le nombre d'employés devrait rester à peu près le même	77,0	84,9	79,7	83,0
Une augmentation du nombre d'employés est attendue	13,2	7,8	13,5	10,6

Note : Le propriétaire majoritaire se définit comme étant propriétaire de 51 % ou plus. Le propriétaire majoritaire a uniquement été autodéclaré par les entreprises du secteur privé. On a demandé aux répondants au cours du premier trimestre de 2023, du 3 janvier au 6 février 2023, comment divers aspects opérationnels devaient évoluer au cours des trois prochains mois. Par conséquent, la période de trois mois pourrait s'étendre du 3 janvier au 6 mai 2023 selon la date à laquelle l'entreprise aurait répondu. On a demandé aux répondants au cours du premier trimestre de 2024, du 2 janvier au 5 février 2024, comment divers aspects opérationnels devaient évoluer au cours des trois prochains mois. Par conséquent, la période de trois mois pourrait s'étendre du 2 janvier au 5 mai 2024, selon la date à laquelle l'entreprise aurait répondu.

Sources : Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2023 ([tableau 33-10-0634-01](#)).
Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2024 ([tableau 33-10-0770-01](#)).

Les entreprises appartenant majoritairement à des femmes sont tout aussi susceptibles d'anticiper une hausse des salaires moyens au cours des 12 prochains mois

Plus de 2 entreprises appartenant majoritairement à des femmes sur 5 (41,4 %) s'attendent à une hausse des salaires moyens au cours des 12 prochains mois, comparativement à 42,4 % de l'ensemble des entreprises du secteur privé. Parmi ces entreprises, les salaires devraient augmenter de 9,1 % et 7,7 %, respectivement, en moyenne. Parallèlement, 46,2 % des entreprises appartenant majoritairement à des femmes anticipent que les salaires moyens resteront sensiblement les mêmes, à l'instar de 45,5 % de toutes les entreprises du secteur privé.

Bien que la majorité des entreprises voient l'avenir avec optimisme au cours des 12 prochains mois, les entreprises appartenant majoritairement à des femmes (71,6 %) étaient légèrement plus susceptibles d'avoir une perspective optimiste, comparativement à toutes les entreprises du secteur privé (66,7 %). Les entreprises appartenant majoritairement à des femmes (8,7 %) étaient aussi légèrement moins susceptibles d'être incertaines à propos de leurs perspectives au cours des 12 prochains mois, comparativement à toutes les entreprises du secteur privé (12,0 %).

Les entreprises appartenant majoritairement à des femmes sont moins susceptibles d'être capables de s'endetter davantage

Au premier trimestre de 2024, les entreprises appartenant majoritairement à des femmes (78,2 %) étaient plus susceptibles que l'ensemble des entreprises du secteur privé (70,7 %) de ne pas envisager de demander un financement de leur dette au cours des trois prochains mois. Parmi ces entreprises, les entreprises appartenant majoritairement à des femmes étaient moins susceptibles que l'ensemble des entreprises du secteur privé de déclarer être capables de s'endetter davantage. En fait, 53,9 % des entreprises appartenant majoritairement à des femmes ont indiqué qu'elles étaient en mesure de s'endetter davantage, comparativement à 59,8 % de l'ensemble des entreprises du secteur privé. Par rapport au premier trimestre de 2023, les pourcentages d'entreprises

appartenant majoritairement à des femmes (54,7 %) et de toutes les entreprises du secteur privé (57,5 %) ont peu varié.

Cependant, les entreprises appartenant majoritairement à des femmes (72,6 %) étaient tout aussi susceptibles de déclarer que les taux d'intérêt avaient un impact sur l'entreprise que l'ensemble des entreprises du secteur privé (73,2 %). En particulier, plus du quart des entreprises appartenant majoritairement à des femmes (26,5 %) et de l'ensemble des entreprises du secteur privé (28,0 %) ont déclaré que les taux d'intérêt avaient d'importantes répercussions sur l'entreprise.

En outre, plus de 3 entreprises appartenant majoritairement à des femmes sur 4 (77,1 %) ont déclaré avoir l'argent ou les liquidités nécessaires à son exploitation au premier trimestre de 2024, comparativement à 73,9 % de l'ensemble des entreprises du secteur privé. Entre-temps, 11,8 % des entreprises appartenant majoritairement à des femmes ont déclaré ne pas avoir l'argent ou les liquidités nécessaires à son exploitation, tandis que 11,1 % étaient dans l'incertitude. Comparé au premier trimestre de 2023, les proportions d'entreprises appartenant majoritairement à des femmes (75,9 %) et de l'ensemble des entreprises du secteur privé (76,2 %) ayant déclaré avoir l'argent ou les liquidités nécessaires à son exploitation ont peu changé.

Méthodologie

Du 2 janvier au 5 février 2024, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à participer à un questionnaire en ligne portant sur la situation des entreprises et les attentes de ces dernières pour l'avenir. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises utilise un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont classés selon la région géographique, le secteur d'industrie et la taille d'entreprise. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour cette itération de l'enquête est de 29 094. Les résultats sont fondés sur les réponses provenant d'un total de 13 327 entreprises.

Bibliographie

Statistique Canada. 2024. Enquête canadienne sur la situation des entreprises, premier trimestre de 2024.